

L'Association industrielle de l'Est de Montréal accueille favorablement la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec

Montréal, le 11 avril 2016 – L'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) reçoit favorablement la Politique énergétique du Québec 2030 : *L'énergie des Québécois - Source de croissance*, déposée par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles Pierre Arcand.

L'AIEM constate avec beaucoup d'enthousiasme qu'une majorité de ses commentaires, émis lors de la consultation, trouvent écho dans la nouvelle Politique énergétique du Québec. Parmi les éléments significatifs de la Politique, le gouvernement tient compte de l'importance de soutenir, ce que l'AIEM appelle la *Chaîne de valeur* et que le gouvernement réfère comme le « pétrole social », c'est-à-dire, l'utilisation des hydrocarbures, non pas comme une source d'énergie, mais bien comme une matière première dans le secteur de la plasturgie. La Chaîne du polyester, unique au Canada et important acteur économique de l'Est de Montréal saura certainement bénéficier de cette orientation.

L'AIEM estime que la cible de réduction de consommation de pétrole de 40% au cours de 15 prochaines années est ambitieuse. Si la province souhaite atteindre cette cible, il faudra s'assurer de soutenir le secteur énergétique afin qu'il demeure concurrentiel. « Les membres de l'AIEM comptent contribuer à la lutte aux changements climatiques en misant sur l'efficacité énergétique et l'innovation. De plus, en plaçant le consommateur au centre de la nouvelle Politique énergétique, le gouvernement réalise que c'est un élément crucial dans l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de GES. », affirme André Brunelle, Président de l'AIEM.

Enfin, l'AIEM note que le gouvernement souhaite développer une offre diversifiée en énergie, ce qui inclut le développement potentiel de la filière des hydrocarbures. Dimitri Tsingakis, directeur général de l'AIEM souligne que « la diversification du portefeuille énergétique du Québec exigera des investissements majeurs, ainsi que la mise en place d'un processus d'approbation des projets énergétiques qui soit plus efficace et cohérent. Ces investissements ne pourront se réaliser que si nous offrons un approvisionnement stable et sécuritaire. Et c'est précisément ce que propose la Politique. »

Maintenant que nous avons une vision plus claire de l'utilisation et de développement de la filière énergétique, l'AIEM estime qu'il temps de passer à l'action. « C'est en offrant les produits les plus compétitifs fabriqués et transformés ici selon les meilleures pratiques, et qui répondent aux besoins des consommateurs que le Québec profitera collectivement des retombées économiques de notre industrie dans l'est de Montréal» résume-t-il.

À propos de l'AIEM

Fondée en 1960 pour la protection de l'environnement, l'Association contribue à l'harmonisation des activités industrielles en milieu urbain. Son mandat est d'offrir aux membres un lieu d'actions concertées, ainsi que des services et des conseils adaptés à leurs besoins d'amélioration continue dans un milieu urbain en constante évolution. À cet égard, ses champs d'action et ses priorités sont en rapport direct avec : le développement durable, la gestion des risques d'accidents industriels majeurs, l'interaction avec les services publics et de liaison avec la communauté locale

-30-

Source: Dimitri Tsingakis
Directeur général
Association Industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)
Tel. : (514) 645-8111
dimitri@aiem.qc.ca